



## Déclaration de Benjamin Netanyahu: la France doit réagir!

Au cours de la conférence de presse du 10 septembre 2019, Benjamin Netanyahu a déclaré « *Aujourd'hui, j'annonce mon intention d'appliquer, avec un futur gouvernement, la souveraineté d'Israël sur la vallée du Jourdain et la partie nord de la mer Morte* ». Cette mesure serait appliquée « *immédiatement* » après une victoire aux élections législatives du 17 septembre. Cette mesure destinée à récupérer les voix d'extrême droite constituerait une violation du droit international, anéantirait toute possibilité d'une solution à deux États et tout espoir de paix, espoir rendu déjà si fragile.

« *Toute décision d'Israël pour imposer ses lois (...) en Cisjordanie occupée* » n'aura pas de valeur juridique au niveau international mais serait « *dévastatrice pour une potentielle relance des négociations, pour la paix régionale et pour l'essence même de la solution à deux États* », a déclaré le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

M. Netanyahu est conforté dans cette position par le soutien indéfectible de Donald Trump et le silence de l'Union Européenne.

Le MRAP est profondément préoccupé par cette situation en violation flagrante des nombreuses résolutions des Nations Unies et aux conséquences désastreuses pour la paix et pour le principe même du droit international. Ce serait une confirmation implicite qu'Israël est au-dessus du droit et peut continuer à commettre de graves violations sans avoir à se soucier des conséquences.

Le gouvernement français, qui a maintes fois affirmé son opposition aux colonies israéliennes, les considérant non seulement illégales mais aussi comme constituant un obstacle à un éventuel accord de paix et à la création d'un état palestinien doit réagir vigoureusement. C'est la raison pour laquelle le MRAP, membre de la Plateforme des ONG pour la Palestine, a signé la lettre adressée au Président de la République à l'initiative de Médecins du Monde et Première urgence internationale qui dit notamment « "L'inaction de la France à l'égard des violations israéliennes du droit international enverrait un signal désastreux au prochain gouvernement israélien, ainsi qu'à la population palestinienne, et renforcerait le sentiment d'impunité enraciné dans ce conflit. »

Paris, le 12 septembre 2019